

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2020

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL - (N° 3184)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL217

présenté par
M. Balanant, rapporteur

ARTICLE 7

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« des hommes et celui des »

le mot :

« d'hommes et de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.